



ROYAUME DU MAROC

DÉCLARATION PRONONCÉE PAR S.E M. MOHAMED BASRI, AMBASSADEUR,
REPRESENTANT PERMANENT DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DE
L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES À LA VINGT-
NEUVIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES SUR LE POINT
RELATIF AUX TECHNOLOGIES EMERGENTES

(La Haye, 25 novembre-29 novembre 2024)

M. le Président,

Au moment où l'IA est au cœur des préoccupations mondiales, le Royaume du Maroc a été honoré d'accueillir la toute première Conférence Internationale de Haut Niveau de l'OIAC, organisée conjointement avec l'Organisation à Rabat, du 22 au 24 octobre 2024, sur le rôle de l'IA dans le renforcement de la mise en œuvre de la CIAC.

Cette Conférence a permis de rassembler plus de 200 participants et 46 Représentants d'États Parties à la CIAC, incluant des décideurs gouvernementaux, des experts marocains et internationaux, des acteurs de l'industrie chimique, du monde académique et de la Société Civile issus des différentes régions du monde. Elle a été ainsi l'occasion d'échanger sur cette thématique et explorer les moyens d'assurer une utilisation responsable de l'IA au service de la paix et de la sécurité internationales.

M. le Président,

Inaugurée par le Ministre marocain des AE et le Directeur Général de l'OIAC, cette Conférence a permis de refléter la vision avant-gardiste partagée par le Royaume du Maroc et l'OIAC, en ce qui concerne les défis et les opportunités que l'IA représente pour la Convention et ses États Parties. Elle a été également l'occasion de souligner l'importance de renforcer les capacités et les connaissances en matière des technologies avancées, notamment pour les États en voie de développement, afin de réduire au mieux les disparités (inégalités) technologiques et combler le fossé numérique.

Egalement, les remarques d'ouverture et de clôture prononcés respectivement par le Directeur Général et la Directrice Générale Adjointe de l'OIAC ont permis d'enrichir davantage les discussions autour de cette thématique et tracer les contours de son impact potentiel, devenu central pour le monde d'aujourd'hui.

Lors de la Conférence de Rabat, le Royaume du Maroc a affirmé que l'IA peut être un outil puissant pour la paix et la sécurité internationale, à condition que les États Parties unissent leurs efforts, partagent leurs connaissances et renforcent leurs partenariats. Il est en effet de notre devoir collectif d'assurer que l'IA puisse être exploitée de manière éthique et responsable et servir de catalyseur pour un monde sûr, où la paix est préservée pour les générations futures.

Comme je l'ai déjà mentionné, les échanges au cours de la Conférence de Rabat ont également souligné des aspects novateurs, particulièrement l'immense potentiel de l'IA pour le mandat de l'OIAC, notamment le renforcement des capacités de vérification et de la sécurité chimique. La réflexion engagée sur un encadrement de l'utilisation de l'IA n'est pas incompatible et ne saurait être un frein à l'innovation technologique et de la compétitivité industrielle des États.

Parallèlement à ces grandes opportunités de l'IA, la Conférence de Rabat a attiré l'attention sur le risque d'accès croissant à l'IA, notamment l'IA militaire, par les acteurs non-étatiques, en particulier les groupes armés et les groupes terroristes, ce qui pourrait déstabiliser la sécurité mondiale et accroître les conflits. Nos réflexions futures devraient se pencher également sur les pistes et les moyens de prévenir que ces groupes puissent disposer d'écosystèmes les habilitant à développer des systèmes opérationnels à base d'IA.

M. le Président,

Je souhaite rappeler que l'organisation de cet événement d'envergure par le Maroc émane de son engagement constant pour une meilleure gouvernance des nouvelles technologies émergentes dans le cadre multilatéral, inspirée par la Vision et les Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, appelant à « accompagner les innovations de la révolution technologique permanente, à s'y adapter et à y contribuer ». Le Maroc demeure constamment engagé en faveur de toute initiative favorisant le développement des compétences et le transfert d'expertises dans le domaine de l'IA dans un cadre bilatéral, régional ou multilatéral.

A cet égard, le Maroc réaffirme son engagement à jouer un rôle de premier plan dans toutes les initiatives visant à renforcer l'utilisation responsable de l'IA et des technologies émergentes au service de la paix et de la sécurité internationales.

Cette Délégation se tient prête à collaborer activement avec l'OIAC et les Etats Parties pour promouvoir des projets novateurs dans ce domaine et à participer au développement de plateformes de coopération qui garantiront une utilisation éthique, pacifique et sécurisée de ces technologies, tout en veillant à ce qu'elles bénéficient à l'ensemble des États parties, notamment en Afrique.

Pour conclure, je voudrais réitérer l'importance des conclusions de la Conférence de Rabat, qui seront incessamment communiquées par le ST de l'OIAC à l'ensemble des Etats Parties, afin de capitaliser sur les discussions et les réflexions engagées et cerner au mieux les contours de cette thématique. Ma Délégation demeure convaincue que ces conclusions seront une ressource précieuse et une véritable référence pour les futures initiatives de notre Organisation en matière de technologies émergentes. Je ne manquerais pas de souligner également la pertinence de l'initiative du Directeur Général de l'OIAC, visant la création d'un groupe de travail temporaire sur l'IA relevant du Conseil Scientifique Consultatif, dont le mandat débutera en janvier 2025.

Merci pour votre attention.